

Chantal Costa-Ibrard

Docteure en Sciences de l'Éducation

Conseillère en formation continue

La pédagogie institutionnelle... *Pouvoir devenir auteur de soi-même*

Lors du colloque, la pédagogie Institutionnelle¹ a une fois de plus été posée comme un outillage précieux en forme de machine à fomenteur du désir pour reprendre l'expression de F. Tosquelles, active, délibérative, collective, à faire du social et de la socialisation.

Dans un temps d'atelier, le questionnement d'une collègue enseignante a retenu toute mon attention : « je me suis inscrite à ce colloque pour connaître les nouvelles clés en termes d'innovations pédagogique face au décrochage scolaire et j'entends parler depuis ce matin de Pédagogie Institutionnelle, pédagogie dont je reconnais les effets mais qui ne porte rien de « *nouveau* » !... Ses propos posés avec beaucoup de respect étaient cependant tintés d'une réelle déception.

Effectivement, la PI occupe une place majeure dans le paysage pédagogique et est reconnue depuis longtemps déjà science à l'œuvre nous rappelle Daniel Hameline.

En ce début de 3^e millénaire, notre jeunesse vit, survit diront certains, dans un monde complexe parfois éprouvant, avec des « repères flous », « voire effrités ». Il lui faut accepter de faire la paix coûte que coûte avec l'accélération fulgurante des changements de grandeur qui emballent l'ensemble des phénomènes qui les impactent : qu'ils soient sociaux, économiques, écologiques, technologiques, scientifiques ou culturels. N'oublions pas non plus les nouveaux rapports sociaux sur le mode conflictuel, les interdits flous et inconsistants et la difficulté à trouver une place, sa place...

Dans ce contexte porté par une réelle complexité, l'école se doit de proposer des axes d'actions adaptés. Les actions pédagogiques, éducatives que propose la pédagogie institutionnelle inscrivent dans le quotidien de l'école mieux que « *du nouveau* », l'idée d'un « *renouveau* », et au-delà « *d'une création* » pédagogique, d'une « *re-création* » particulièrement post-moderne. En effet, Le « *nouveau* », le « *renouveau* », la « *re-création* » se dessinent au travers de la clé de voute du dispositif, le Conseil de coopérative, mais également par la mise en œuvre de l'ensemble des institutions, médiations mises en œuvre². L'ensemble dessine alors un nouveau paysage de possibles qui porte plus que jamais l'activation des pouvoirs de l'être humain : « *pouvoir dire* », « *pouvoir faire* », « *pouvoir ne pas faire* », « *pouvoir faire savoir* » afin que se construise le « *pouvoir prendre sens* », vers un « *pouvoir ad-venir* » possible à la fois au niveau scolaire et singulier.

Dans le quotidien de la classe PI³, accueillir des jeunes à besoins éducatifs particuliers, ceux qui subissent l'école comme objet de consommation immédiate, le Moi en creux de l'intérieur, portés par des histoires singulières souvent douloureuses, qui vivent des situations de crise des repères et des médiations, c'est faire le choix d'une mise en perspective d'une plus-value d'être et d'apprendre.

¹ Courant de la pédagogie institutionnelle appelé couramment pédagogie institutionnelle de F. Oury et A. Vasquez, psychanalytique et psychosociologique, marxisant.

² Voir bibliographie

³ PI : abréviation de Pédagogie Institutionnelle portée par les dominantes de libertés, de responsabilités et de Pouvoirs.

Pratiquer aujourd'hui la PI, c'est bien penser dans l'urgence, à contribuer à démonter le cercle vicieux des relations duelles, de la violence mortifère qui résulte de la défaillance des médiations symboliques.

La classe PI, plus que jamais, leur permet de tisser une trame capable de les retenir, de leur accorder une place suffisamment différenciée et singulière afin qu'ils ne soient plus hors toute place. N'oublions jamais qu'ils sont avant tout des sujets, des enfants et adolescents en devenir et qu'ils ne peuvent être réduits à ce qu'ils donnent à voir et à entendre...

L'école d'aujourd'hui et de demain se doit de permettre à chacun d'apprendre à savoir, d'apprendre à faire, d'apprendre à vivre ensemble et enfin d'apprendre à être, le tout en respectant l'intelligence émotionnelle de chacun jusqu'à pouvoir protéger leur estime de soi.

La Pédagogie Institutionnelle atteint l'ensemble de ces objectifs majeurs. Les institutions instituant un réseau structuré autour de l'obligation à l'échange, de la Loi qui interdit tout face-à-face, d'y introduire un tiers nous rappelle F. Oury, en construisant des comportements citoyens avec mise en œuvre des valeurs, permettent enfin aux apprenants d'apprendre à se questionner, à accéder à la réalité, à se confronter aux autres en s'interdisant toute forme de violence.

L'époque des illusions sur l'école libératrice est passée, l'institution scolaire seule ne peut lever le poids des échecs et des expériences négatives qui conduisent vers l'exclusion. Cependant, la mise en œuvre de la Pédagogie Institutionnelle permet d'ouvrir de nouvelles perspectives vers un apprendre où l'humain pourrait en retirer davantage les fruits, et autrement, transformé par lui-même et avec les autres, dans ce monde où tout peut arriver... même le meilleur. L'important est bien de garder chevillé au corps pédagogique le postulat d'éducabilité à partir du « pari pascalien » : Si vous y gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien... »⁴ alors, plutôt que fuir ou combattre, pourquoi ne pas plutôt tenter ?...

Chantal COSTA-IBRARD

⁴ Pascal, pensée n° 23

Au cœur des références... (La pédagogie institutionnelle)⁵

- ARDOINO (J.), LOURAU (R.), Les pédagogies institutionnelles, Paris, PUF, 1994
- CASTORIADIS (C.), L'institution imaginaire de la société, Paris, Seuil, 1973
- COSTA (C.), Devenir auteur de soi-même, Vigneux, Matrice, 2004
- FONVIEILLE (R.), L'approche institutionnelle en pédagogie, une révolution ? Les cahiers de l'ISP, 1989
- HESS (R.), La pédagogie institutionnelle aujourd'hui, Paris, Ed. Universitaires, 1975
- HEVELINE (E.), ROBBES (B.), Démarrer une classe en pédagogie institutionnelle, coll. « Questions d'école », Paris, Hatier, 2000
- IMBERT (F.), Médiations, institutions et loi dans la classe, Paris, ESF, 1994
- LAFITTE (R.) Une journée dans la classe coopérative, Paris, Syros, 1985, réédité par Matrice, 1997
- OURY (F.), présenté par P. Meirieu), Y a-t-il une autre loi possible dans la classe ? Editions PEMF, 2001
- OURY (F.), PAIN (J.), Chronique de l'école-caserne, Paris, Maspero, 1972, réédité par Matrice, 1998
- OURY (F.), THEBAUDIN (F.), Pédagogie institutionnelle, mise en place et pratique des institutions dans la classe, Vigneux, Matrice, 1995
- OURY (F.), VASQUEZ (A.), De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle, tomes 1 et 2, Paris, Maspero, 1971
- OURY (F.), VASQUEZ (A.), Vers une pédagogie institutionnelle, Vigneux, Matrice, 1990
- PAIN (J.), Chronique de l'école caserne, Vigneux, Matrice, 1998
- PAIN (J.), La formation par la pratique, la pédagogie institutionnelle des Groupes d'Education Thérapeutique de F. Oury et A. Vasquez, Vigneux, Matrice, 1998
- PAIN (J.), La pédagogie institutionnelle d'intervention, Vigneux, Matrice, 1993
- PAIN (J.), (sous la dir.) Groupe des Marleines, De la pédagogie institutionnelle à la formation des maîtres, Vigneux, Matrice, 1994
- PAIN (J.), (sous la dir.), Placés vous avez dit ? Vigneux, Matrice, 1987
- POCHET (C.), OURY (F.), OURY (J.), « l'année dernière, j'étais mort... » signé Miloud, Vigneux, Matrice, 1986

⁵ Ouvrages majeurs permettant l'accompagnement d'une mise en place de la pédagogie institutionnelle au sein des classes.

